****

**DECLARATION DE LA DELEGATION DU MALI**

**Quarante-deuxième session du Groupe de travail sur l’Examen Périodique Universel**

**EPU du Ghana**

(Genève, le mardi 24 janvier 2023 /14 :30 – 18 :00)

Temps de parole : 1 min 05 s

Lue par : M. Adama COULIBALY

**Merci Monsieur le Président,**

Le Mali souhaite une chaleureuse et cordiale bienvenue à la délégation de la République du Ghana et salue sa participation au quatrième cycle de l’Examen périodique universel.

Ma délégation salue les initiatives prises par le Gouvernement ghanéen, durant la période sous examen, pour renforcer l’éducation gratuite pour tous sans discrimination dans l’enseignement primaire et secondaire, ainsi que les subventions des frais scolaires accordées aux apprenants au niveau de l’enseignement supérieur.

De même, nous marquons notre appréciation pour l’adoption en 2018 de la loi sur la protection des témoins, ainsi que la modification en 2020, de la loi sur les infractions pénales, laquelle a érigé en infraction pénale la corruption et les infractions liées à cette pratique, assorties de peines corrélatives plus sévères.

Ma délégation recommande au Ghana de :

* Mettre en œuvre le texte de loi sur le travail d’intérêt général afin de désengorger les prisons.

Le Mali souhaite plein succès au Ghana dans la mise en œuvre des recommandations acceptées lors du présent examen.

**Je vous remercie.**